

Délibération n°726 Décision Modificative N°3

063-200048171-20211210-726-DE

Réception par le préfet : 10/12/2021

Accusé certifié exécutoire

Réunion du Comité Syndical du 8 décembre 2021

Effectif légal du conseil syndical : 64 Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 50

Nombre de votants : 50

Convoqué le 25 novembre 2021, le conseil syndical s'est réuni le 08 décembre 2021 à 18h00, en Visio conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

104° Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT Monsieur Claude AUBERT

Monsieur Jérôme AUSLENDER

Monsieur Nicolas BEAURE

Monsieur Nicolas BONNET

Monsieur Jean-Pierre BRENAS

Monsieur Éric BRUN

Monsieur Jean-Pierre BUCHE

Monsieur Philippe CARTAILLER

Monsieur Alain CAZE

Monsieur Jean-Christophe CERVANTES

Monsieur Gérard CHANSARD

Monsieur Jean-Michel CHARLAT

Monsieur Alain DEAT

Monsieur Antoine DESFORGES

Madame Nathalie DOS SANTOS

Monsieur Gérard DUBOIS

Madame Catherine FROMAGE

Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Gérard GUILLAUME

Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD

Monsieur Sylverin KEMMOE

Monsieur Jacques LARDANS

Monsieur Jean-Marc LAVIGNE

Madame Christine LECHEVALLIER

Monsieur André MAGNOUX

Madame Christine MANDON

Monsieur Dominique MARQUIE

Monsieur Christian MELIS

Monsieur Cédric MEYNIER

Madame Danielle MISIC

Monsieur Jean-Michel ONDET

Madame Christine PACAUD

Madame Mina PERRIN

Monsieur Pascal PIGOT

Monsieur Denis ROUGEYRON

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL

Madame Valérie ROUX

Monsieur Bruno VALLADIER

Madame Nadine VALLESPI

Monsieur Dominique VAURIS

Monsieur Gilles VESCOVI

Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur Charles BRAULT

Madame Cécile BIRARD

Monsieur Pascal BRUHAT

Monsieur René GUELON

Monsieur Dominique SCALMANA

Monsieur Marc REGNOUX

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES Monsieur Dominique BANNIER Monsieur José BELDA Monsieur Alain CHARLAT Monsieur Éric GRENET Monsieur Michel LACROIX Monsieur Sébastien MORIN Monsieur Pierre PECOUL
Monsieur Gilles PETEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jérôme PIREYRE
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Frédéric BONNICHON

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Marcel ALEDO	à	Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Jean-Marc MORVAN	à	Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Gérard GUILLAUME

Décision Modificative N°3

En section de fonctionnement, les besoins de dépenses liées à la rémunération des non titulaires sont supérieures aux prévisions du budget primitif car il a été nécessaire de faire appel au service de remplacement du centre de gestion du Puy-de-Dôme pour le secrétariat en début d'année, de recruter un renfort pour le service ADS en milieu d'année et enfin de remplacer un congé maternité en fin d'année (une recette de l'assurance compensera ce remplacement), afin d'ajuster les crédits disponibles aux besoins réels, il convient de prévoir les modifications suivantes (virement de crédits du chapitre 67 au chapitre 012) :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT				
Chap/art		BP+ DM1 et 2	DM 3	Total
012	Charges de personnel et frais assimilés	795 000,00	25 000,00	820 000,00
dont 64131	Traitement des non titulaires	170 000,00	25 000,00	195 000,00
67	Charges exceptionnelles	189 534,09	- 25 000,00	164 534,09
dont 678	Autres Charges exceptionnelles	189 534,09	- 25 000,00	164 534,09
AUTRES		776 151,75	-	776 151,75
	TOTAL	1 760 685,84	-	1 760 685,84

Par ailleurs en section d'investissement, en complément de la décision modificative n°2 approuvée par délibération du 6 octobre 2020, pour finaliser les régularisations d'inscription des études (dépenses et recettes) il convient de prévoir les modifications suivantes (virement de crédits du chapitre 45 au chapitre 13) :

DEPENSES d'INVESTISSEMENT				
Chap/art		BP+DM 1 et 2	DM 3	Total
13	Subvention d'investissement		25 008,00	25 008,00
1311	Etat		25 008,00	25 008,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 100 000,00	- 25 008,00	1 074 992,00

45810 Opération sous mandat- voie verte	1 100 000,00	- 25 008,00	1 074 992,00
AUTRES	300 000,00	=0	300 000,00
TOTAL	1 400 000,00	-	1 400 000,00

L'équilibre du budget 2021 n'est pas modifié.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative N°3

ADOPTE à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, jeudi 9 décembre 2021 Dominique ADENOT, Président.

		į.
		:
		: